

Contrat engagement solidaire 2025-2026 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

PRODUCTEUR

Entre
EARL Carreau A et V (alias Virginie Carreau)
Délices du Potager
1, rue des maraîchers - 28310 POINVILLE
dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mél :
dit "l'abonné(e)"

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte en vue de soutenir la maraîchère de la ferme des Délices du Potager.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ.E à jour de sa cotisation pour l'année civile en cours:

PREFINANCER la production,

PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité), **ASSUMER** les imprévus liés à la production, **ETRE SOLIDAIRE** du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire :

LIVRER DES PRODUITS de qualité disponibles à mesure qu'ils mûrissent pour composer des paniers variés,

ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,

INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,

ACCUEILLIR les abonné.e.s sur sa ferme,

ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, pandémie...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE DE RÉCOLTE

Espace associatif Daniel Rebiffé – 2 av. des Meuniers – 91150 ETAMPES
Tous les JEUDIS
De 18 h à 19 h 30
Venez aider à l'installation à 17h45
Premier partage : 25/09/2025
Dernier partage : 24/09/2026
Pas de distribution aux vacances de Noël le 25/12/2025 ni le 01/01/2026
ainsi qu'une trêve de quatre semaines au printemps: les 23/04 ; 30/04 ; 7/05 et le 14/05.
Un double panier pour compenser sera servi le 18/12/2025

ENGAGEMENT

Je m'abonne
Grand Panier GP
48 x 25 €
1 200€ l'année
Petit Panier PP
48 x 15.50 €
744€ l'année
Veuillez remplir le tableau ci-contre.
Chèque à l'ordre de EARL Carreau
tous datés de la signature du contrat.

PAIEMENT

L'ABONNÉ(E)
Précédé de la mention "lu et approuvé"
DATE
LE PRODUCTEUR "lu et approuvé"
DATE

PANIER LÉGUMES

Grand Panier GP
25 €

Petit Panier GP
15.50 €

La période couvre 48 paniers

Il est possible de souscrire **en binôme** à un grand panier (ou exceptionnellement à un petit panier). Dans ce cas, les abonné.e.s viennent une semaine sur deux, le partage n'est pas pris en charge par l'AMAP.
Concernant le paiement, chaque abonné rédige un chèque sur 2.

Je choisis (aide au choix de paiement)

1 fois
GP:1 200 €
PP: 744 €

4 fois
GP : 4x 300 €
PP : 4x 186 €

10 fois
GP:10x120 €
PP: 10x155 €

Débit novembre 2025

Débit : tous les mois de novembre 2025 à août 2026

	EMETTEUR - N° chèque	Montant
Novembre		
Décembre		
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		

Je change le monde ! en devenant AMAPien.ne

Manger de bons légumes bio, produits localement en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE SANS ADHÉSION PRÉALABLE A L'ASSOCIATION.

adhérer 20

à imprimer et à compléter :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 20€ .

- si je suis **nouvel.le** adhérent.e : le bulletin d'adhésion et le règlement intérieur.

Je le(s) donne un jeudi en passant mon premier contrat de la saison (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque de 20€ :

A l'ordre de l'association : Le Panier de la Tour Penchée

Ma part Colibri

Je participe une fois par trimestre en m'inscrivant un jour de distribution pour aider au partage des légumes.

1

Avant l'arrivée des légumes : Installation.

2

6/8 PERSONNES 17 h 50 – 18 h

Arrivée des légumes : déchargement et installation des caisses pour la distribution.

3

4/5 PERSONNES 18 h – 19 h

Partage des récoltes : accueil et distribution à l'ensemble des amapien.ne.s.

4

4/5 PERSONNES 19 h – 19 h 30

Partage des récoltes (suite), rangement des caisses vides, du matériel et nettoyage de la salle.



“Le Panier de la Tour Penchée” AMAP en Pays Etampois

site web :

lepanierdelatourpenchee.org mël :

panier.tourpenchee@gmail.com

CONTRAT ENGAGEMENT SOLIDAIRE 2025-2026

PANIER LÉGUMES

“Le Panier de la Tour Penchée” AMAP en Pays Etampois

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mël : panier.tourpenchee@gmail.com